



Vattetot Infos DÉCEMBRE 2020

*Nous vous souhaitons
de belles fêtes
de fin d'année.
Helen Motte*

PETIT MOT DU MAIRE

*Concernant les festivités de Noël, je souhaite informer les habitants, à grand regret,
de l'absence exceptionnelle de cérémonies en cette fin d'année.*

*En effet, dans la volonté qu'est la nôtre de protéger nos enfants, nous avons annulé le spectacle de Noël
tellement attendu, annulant aussi le repas annuel des anciens, si important pour eux.*

*Il nous faudrait à contrecœur annuler la traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année afin de
protéger tous les Vattetotais et Vattetotaises. Je reviendrai vers vous dans le bulletin de Janvier.*

D'ici là, je vous souhaite à tous, tout en restant prudents, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Franck Blanchet

NOËL DES ENFANTS

Compte tenu du contexte sanitaire, il nous est impossible de célébrer notre fête de Noël communale habituelle. Un «bon cadeau» sera distribué aux parents d'enfants (de bébé jusqu'à 10 ans) cette année. **Cette distribution aura lieu à la garderie le samedi 19 décembre :**

- pour les noms de famille de A à N : 10h à 12h
- pour les noms de famille de O à Z : 15h à 17h

Merci de respecter les distances, gestes barrières et de porter un masque.

NOËL DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens ne pouvant avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire actuel, et ne pouvant être reporté, **la municipalité aura le plaisir d'apporter une petite surprise à nos anciens d'ici la fin de l'année !**

Nous rappelons aussi que toutes les personnes de plus de 62 ans peuvent contacter le Club des Falaises pour s'y inscrire (auprès de Mme LECACHEUR (02 35 27 84 62) et M. ARGENTIN (02 35 27 38 86). Vous pourrez ainsi participer à leur activités et leurs sorties dès que cela sera à nouveau possible.

RESTONS CONNECTÉS

La municipalité s'est dotée d'une application téléchargeable gratuite : **PanneauPocket !**

Qu'est ce donc ?

C'est un panneau d'information dans sa poche ! Une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones.

Téléchargez-là, choisissez Vattetot-sur-Mer, d'autres communes qui vous intéressent, et vous serez informés dès qu'une info importante paraît ! A vos smartphones !

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

A compter du 23/11/2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa **JDC en ligne**. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr. La priorité sera donnée aux recensés ayant communiqué une adresse mail. Les autres recevront la convocation par courrier.

Plus d'infos ici : www.defense.gouv.fr/sga

**CALENDRIER 2021
ORDURES MÉNAGÈRES page 3**

Helen Motte 06 09 38 00 83
helenmotte76@gmail.com

Andrea Reynaud 02 35 29 38 91
andreavaucottes@orange.fr

Mairie 02 35 27 31 70
secretariat@vattetotsurmer.com
www.vattetotsurmer76.fr

**INFOS SUPPLÉMENTAIRES :
PAGES SUIVANTES**





Vattetot Infos DÉCEMBRE 2020

INFO URBANISME

Le conseil municipal a voté la délibération suivante : **A compter du 1er janvier 2021, les habitants de Vattetot-sur-Mer seront exonérés de la taxe d'aménagement pour la construction d'un abri de jardin inférieur à 20m². La demande d'autorisation reste bien évidemment obligatoire.**

DIVERS

POMPIERS : Le contexte sanitaire ne permettant pas le porte à porte, les sapeurs pompiers d'Yport ne pourront venir jusqu'à vous pour la traditionnelle vente de leur calendrier, mais vous pourrez venir en mairie aux horaires de permanences vous en procurer. **Une petite boîte sera mise à votre disposition pour vos dons afin de soutenir l'amicale des pompiers d'Yport. Ils vous en remercient par avance.**

FEU D'ARTIFICE : Les administrés doivent demander un arrêté à la municipalité pour le tir d'un feu d'artifice.

GENTILS DONATEURS : Les enfants de l'école vont avoir le plaisir de profiter d'une belle table de ping pong offerte par M. et Mme Thivolle. **La commune et les enfants de l'école les remercient chaleureusement.**

ÉLECTIONS 2021

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales ou faire votre recensement militaire directement sur le site internet prévu à cet effet :

www.service-public.fr

sur l'onglet «papiers-citoyenneté». Ensuite vous avez le choix entre les élections et le recensement citoyen. Avant il vous faudra ouvrir un compte pour y accéder. **Les démarches en mairie sont toujours possibles.**

NE PAS ATTENDRE LE DERNIER MOMENT !

Listes électorales : servicepublic.fr ou à la mairie. Pièce identité + justificatif de domicile OBLIGATOIRES.

Recensement militaire : Doivent se faire recenser, les jeunes hommes et femmes dès leurs 16 ans et ce pendant 3 mois.

LES INFOS DE L'AGGLO :

CORONAVIRUS : L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE :
<http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr/>

SUIVEZ L'AGGLO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
<https://www.facebook.com/AggloFecampCauxLittoral/>

CENTRES DE LOISIRS DANS LE RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES :
<https://www.instagram.com/agglofecampcauxlittoral/?hl=fr>

SERVICE PETITE ENFANCE : <https://twitter.com/AggloFecamp>

DES CONSEILLERS EN ENERGIE VOUS RENSEIGNENT :
https://www.youtube.com/channel/UCNcAcGpY6f4C5V_S70i-YhQ

Retrouvez sur le site d'autres articles tels que :

- RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI
- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS FIN D'ANNÉE 2020- DÉBUT 2021
- LE CHOIX DE LA TEOM POUR FINANCER LE SERVICE DE COLLECTE ET DETRAITEMENT DES DÉCHETS
- LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL EN LIGNE

www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

ÉLECTION 2021 DES REPRÉSENTANTS DES RETRAITÉS CNRACL

La liste électorale du collège du personnel en retraite est disponible en Mairie.

Vous êtes électeur dans le collège des retraités CNRACL si vous êtes titulaire au 1er septembre 2020 d'une pension personnelle ou d'une pension de réversion de la CNRACL : Merci de nous envoyer un mail pour avoir confirmation que votre nom y figure.



Pourquoi, comment, où et quand voter ?
toutes les réponses : www.cnrACL.retraites.fr

Retraités de la CNRACL, élevez vos représentants au sein de votre caisse de retraite.

Le vote se déroulera du 1^{er} au 15 mars 2021, soit par correspondance, soit par Internet sur un site sécurisé. Pour ces deux modalités, le matériel de vote vous sera adressé par voie postale. Il est donc recommandé d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales.



Suis-je bien électeur ?

Je suis électeur dans le collège des retraités si je suis titulaire au 1^{er} septembre 2020 d'une pension personnelle ou d'une pension de réversion de veuf ou de veuve de la CNRACL, acquise au titre de la vieillesse ou de l'invalidité



Je m'assure que mes coordonnées sont à jour

Quand?	Quoi?	Comment les consulter?	Comment les modifier?
Jusqu'au 11 janvier 2021	Adresse postale	- via mon espace personnel CNRACL	- via mon espace personnel CNRACL - en appelant au 05 57 57 91 00 de 9h à 17h30
	Etat civil	- via mon espace personnel CNRACL - sur les listes partielles consultables à la mairie de ma commune de résidence, sur la notification que je recevrai si je réside à l'étranger ou sur le site internet de la CNRACL à partir du 1 ^{er} décembre 2020	- en appelant au 05 57 57 91 00 de 9h à 17h30



Je vérifie que je suis bien inscrit sur les listes électorales partielles

Quand?	Comment vérifier mon inscription?	Comment faire une demande de rectification pour un ajout, une radiation ou une modification du collège d'appartenance?
A partir du 16 novembre 2020 jusqu'au 19 décembre 2020	- sur les listes partielles consultables à la mairie de ma commune de résidence ou sur le site internet de la CNRACL à partir du 1 ^{er} décembre 2020	- via le formulaire de demande de rectification à télécharger sur le site internet de la CNRACL et à retourner : Elections CNRACL - Rectification - Rue du Vergine - 33 059 Bordeaux Cedex



Je vote

Je reçois à mon domicile le matériel de vote accompagné des professions de foi des candidats et d'une instruction de vote détaillée au plus tard fin février.
Deux modalités de vote me seront proposées :
- Le vote électronique par internet : du 1^{er} mars 2021 à 9 h au 15 mars 2021 à 18 h
Ou
- Le vote par correspondance : dès réception du matériel de vote et jusqu'au 15 mars, le cachet de la poste faisant foi

* La Caisse des Dépôts et Consignations conjointement avec les ministères chargés des affaires sociales (Direction de la sécurité sociale) sont responsables du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Elections CNRACL 2021 » conformément au décret n° 2007 - 173 du 07 février 2007 relatif à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et à l'arrêté du 25 août 2020 relatif aux modalités d'élection au conseil d'administration de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales en 2021.
Les données à caractère personnel sont collectées et traitées aux fins des « Elections CNRACL 2021 ». Aux termes de l'article 10-1 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 relatif à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales en 2021, ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public.
Les personnes concernées par le traitement « Elections CNRACL 2021 » disposent des droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition et de décider du sort de leurs données à caractère personnel après leur décès. Elles peuvent exercer leurs droits en adressant un courriel à l'adresse suivante : mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergine 33059 Bordeaux Cedex, et d'y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.
Elles peuvent contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse : <https://www.caisnesdesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles>. Les personnes concernées par le traitement « Elections CNRACL 2021 » disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

CALENDRIER RAMASSAGE
ORDURES MENAGERES
2021

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif

Mardi 5	Jeudi 7	Mardi 2	Jeudi 4	Mardi 2	Jeudi 4	Mardi 6	Jeudi 1	Mardi 4	Jeudi 13	Mardi 1	Jeudi 10
Mardi 12	Mardi 9	Mardi 9	Jeudi 18	Mardi 16	Jeudi 18	Mardi 13	Jeudi 15	Mardi 11	Jeudi 13	Mardi 8	Jeudi 10
Mardi 19	Jeudi 21	Mardi 16	Jeudi 18	Mardi 23	Jeudi 18	Mardi 20	Jeudi 29	Mardi 18	Jeudi 27	Mardi 15	Jeudi 24
Mardi 26	Mardi 23	Mardi 30	Jeudi 30	Mardi 30	Jeudi 30	Mardi 27	Jeudi 29	Mardi 25	Jeudi 27	Mardi 22	Jeudi 24

JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif	Ramassage OM	Tri Sélectif
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Mardi 6	Jeudi 8	Mardi 3	Jeudi 5	Mardi 7	Jeudi 2	Mardi 5	Jeudi 11	Mardi 2	Jeudi 11	Mardi 7	Jeudi 9
Mardi 13	Mardi 10	Mardi 10	Jeudi 19	Mardi 14	Jeudi 16	Mardi 12	Jeudi 14	Mardi 9	Jeudi 11	Mardi 14	Jeudi 9
Mardi 20	Jeudi 22	Mardi 17	Jeudi 19	Mardi 21	Jeudi 16	Mardi 19	Jeudi 25	Mardi 16	Jeudi 25	Mardi 21	Jeudi 23
Mardi 27	Mardi 31	Mardi 24	Jeudi 30	Mardi 28	Jeudi 30	Mardi 26	Jeudi 28	Mardi 30	Jeudi 30	Mardi 28	Jeudi 23

Retrouvez toutes les infos sur les OM sur le site de l'Agglo :

<https://agglo-fecampcauxlittoral.fr/au-quotidien/preserver-mon-environnement/calendrier-des-collectes/>

ATTENTION: En raison de deux semaines impaires qui se succèdent fin 2020 et début 2021, il y aura deux collectes de tri sélectif à la suite : Jeudi 31 décembre et Jeudi 7 Janvier

Dans la mesure du possible, tout changement sera signalé dans le Vattetot Infos